

Municipalité de Lac-des-Écorces

Date du scrutin : 26 mars 2023

Par cet avis public, Mme Pascale Duquette, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste de conseillère ou conseiller 5 est ouvert aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 10 février au 24 février 2023

#### Horaire

Lundi	De 9h à 11h30	De 13h30 à 15h30
Mardi	De 9h à 11h30	De 13h30 à 15h30
Mercredi	De 9h à 11h30	De 13h30 à 15h30
Jeudi	De 9h à 11h30	De 13h30 à 15h30
Vendredi	De 9h à 11h30	De 13h30 à 15h30

**Attention : le vendredi 24 février 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 26 mars 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 19 mars 2023 de 12 h à 20 h**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 10 mars ~~19 février~~ 2023 (Avis public Erratum 10 février 2023).

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 13 mars 2023.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 20 mars 2023, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 24 mars 2023 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Nathalie Labelle
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection, ou en son absence la secrétaire d'élection, à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

#### Présidente d'élection

672, boul. Saint-François, Lac-des-Écorces, QC J0W 1H0  
[dga@lacdesecorces.ca](mailto:dga@lacdesecorces.ca)  
819 585-4600, poste 222

#### Secrétaire d'élection

672, boul. Saint-François, Lac-des-Écorces, QC J0W 1H0  
[dga@lacdesecorces.ca](mailto:dga@lacdesecorces.ca)  
819 585-4600, poste 230

#### Signature

Donné à Lac-des-Écorces, le 31 janvier 2023

Pascale Duquette, présidente d'élection



# ERRATUM

## AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

### Vote par correspondance

---

Par cet avis public, Mme Pascale Duquette, présidente d'élection, annonce aux électrices et aux électeurs de la municipalité qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public d'élection publié le 31 janvier 2023.

En effet, pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection **au plus tard le 10 mars 2023** et non pas le 19 février 2023.

Donné à Lac-des-Écorces, le 10 février 2023

Pascale Duquette, présidente d'élection